

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP212 Comptabilité 2			
Ancien Code	ECRP2B12RP212	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence BROOTCORNE (brootcornel@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension de la comptabilité en entreprise

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.6 Élaborer et respecter un budget dans le cadre de ses activités

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'établir un diagnostic financier de l'entreprise de façon à mesurer ses performances passées et à dresser des situations financières prévisionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP2B12RP212A Comptabilité

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP2B12RP212A Comptabilité

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Comptabilité			
Ancien Code	20_ECRP2B12RP212A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP2121		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BROOTCORNE (brootcornel@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension de la comptabilité en entreprise

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'établir un diagnostic financier de l'entreprise de façon à mesurer ses performances passées et à dresser des situations financières prévisionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappel des notions du bloc 1

Analyse financière :

Présentation du bilan :

En valeurs absolues

En pourcentage

Sous forme graphique (histogramme, secteur)

En valeurs indiciaires

En masse bilantaire

Analyse des ratios :

Fonds de roulement

Liquidité

Solvabilité

Rentabilité

Valeur ajoutée

Démarches d'apprentissage

Approche inductive

Approche interactive

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants utilisent les compétences des personnes ressources et du professeur à tout moment dans l'élaboration de leur analyse financière.

Sources et références

Cerrada K, (2019) Comptabilité et Analyse des Etats Financiers -Principes et Applications, Editions De Boeck.

Lehman P-J, Constant A, Pottier F, (2020), Toute la gestion de l'entreprise. Comptabilité, finance, contrôle de gestion. Editions De Boeck.

Stolowy H, Yuan Ding, Langlois G, (2017) Comptabilité et analyse financière, Editions De Boeck

Liste non-exhaustive

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation journalière (30%) sera basée sur une ou des interrogations vérifiant les acquis des étudiants. Elle tiendra aussi compte de l'avancement de la réalisation de l'analyse financière et donc de la présence active de l'étudiant (évaluation continue) au cours.

Les étudiants n'étant pas présents lors d'une interrogation ne pourront la présenter qu'à condition d'avoir remis une copie de leur certificat médical au professeur le jour de l'absence.

Les interrogations couvertes par un CM seront présentées au cours suivant.

Un seul CM sera accepté.

L'évaluation finale (70%) sera basée sur la production de l'analyse financière d'une entreprise commerciale de son choix et sur la défense orale de celle-ci.

L'examen oral n'aura lieu que si le travail écrit est déposé en temps et en heure sur ConnectED.

Les modalités opérationnelles pourraient être postées sur connectEd au regard de cette UE.

Pour les diplômables de janvier : les modalités seront indiquées sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int	30		
Période d'évaluation			Trv + Exo	70	Trv + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).